

Les sites familiaux sur Internet le reflet d'une famille idéale

Fanny CARMAGNAT

Les sites ou « Intranets » familiaux ont connu un succès remarquable dès leur introduction en France en l'an 2000, atteignant en deux ans plusieurs centaines de milliers de familles. Cette expansion est aidée par l'extrême facilité de création d'un site à partir de l'offre de fournisseurs de sites. En quelques clics en effet, il est possible de créer son site en s'appuyant sur l'offre gratuite de fournisseurs de sites¹. Il faut néanmoins nuancer l'ampleur de cette réussite en notant que nombre de sites familiaux créés sont rapidement mis en sommeil ou très peu actifs, notamment lorsque l'initiateur du site ne réussit pas à susciter au sein de son groupe familial suffisamment de contributions pour l'alimenter.

Un site familial est un espace privé sur Internet accessible sur mot de passe sur lequel l'initiateur invite les personnes de sa famille dotées d'une connexion à Internet. Il s'agit de sortes de pages « personnelles » propres non pas à un individu mais à un groupe familial. L'offre de sites diffère peu d'un fournisseur à l'autre. Les sites sont conçus pour permettre la création d'albums photos thématiques, la communication entre membres qu'elle soit synchrone avec du « chat » en ligne, ou asynchrone par le biais de forum de discussion où les messages postés peuvent être rangés par thèmes. Ils offrent également une aide généalogique, un rappel des anniversaires des membres dont on peut voir dans le répertoire les coordonnées et la photographie s'ils l'ont fournie. Enfin chez l'un des fournisseurs, une maquette de journal électronique familial est proposée, dont les rubriques peuvent être remplies par les abonnés.

Les questions que nous posent ce nouveau mode de communication familiale intéressent la sociologie de la famille mais aussi celle de la communication. La première question est celle de la façon dont ce nouveau média intrafamilial affecte les relations que les membres de la famille entretenaient jusqu'alors entre eux. Cela encourage-t-il les relations avec les personnes éloignées géographiquement, avec les membres de la famille peu connues ou perdus de vue ? La communication via les sites s'établit-elle d'individu à individu ou de foyer à foyer, de personne à groupe ? Qui sont les initiateurs et utilisateurs des sites et spécifiquement, quelle est la place des femmes dans l'activité du site ? Nous savons en effet qu'au moment de l'enquête, elles étaient moins nombreuses que les hommes à être familiarisées avec Internet mais qu'en revanche, elles sont traditionnellement l'élément moteur de la communication familiale. Enfin on s'est demandé de quelle nature est cet espace familial sur Internet : privé, public, intime ?

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi une méthodologie à plusieurs entrées. L'étude de terrain, faite conjointement par l'Université Paris X et par France Télécom R&D a porté sur les abonnés des deux principaux fournisseurs de sites en France en 2002 : *notrefamille.com* et *familoo.com*. Un questionnaire en ligne auprès de créateurs et administrateurs de sites a été envoyé aux responsables de chacun de ces sites et a recueilli plus de 400 réponses. Une trentaine d'entretiens approfondis a été pratiquée et j'ai pu introduire un versant ethnologique à cette enquête en me faisant inviter pendant plusieurs mois dans 3 de ces espaces privés dont j'ai pu ainsi observer l'activité communicationnelle.

¹ Le mode de financement des fournisseurs de site a beaucoup varié, suivant en cela les tribulations des « start-up » françaises. La publicité se révélant de peu de profit, ces entreprises ont pour la plupart allié plusieurs modes de financement : paiement d'un abonnement « millénium » pour une augmentation de la capacité mémoire des sites, hébergement, vente de noms de domaines, lien avec des portails généalogiques payant, vente de produits dérivés sur le portail etc.

L'enquête en ligne révèle que la moitié environ des créateurs de sites sont des femmes, alors qu'en 2001, elles étaient moins nombreuses que les hommes à être actives sur Internet, ce qui va dans le sens de l'intérêt traditionnel des femmes pour les affaires familiales. Si l'on trouve la majorité des créateurs dans la tranche d'âge des 25-34 ans (40% chez familoo), il faut noter que les personnes plus âgées ne sont pas rares, notamment chez « notrefamille.com » (27% de 50/60 ans) qui fait une large place à la généalogie. Les créateurs de sites sont le plus souvent parents ou grands-parents de jeunes enfants et la publication d'images de ces enfants est une activité dominante sur beaucoup de sites. La motivation exprimée à l'ouverture d'un site, ramenée à l'élément déclencheur de l'action d'abonnement peut être la naissance d'un enfant ou le décès d'un proche. Mais elle est plus souvent un désir plus général de renforcer les liens familiaux et de diffuser plus facilement des informations. En forçant un peu le trait on pourrait dire que le profil des initiateurs des sites familiaux se partage entre les jeunes parents ou grands-parents et les généalogistes. On discerne d'ailleurs deux dimensions à l'activité sur ces sites. L'une qu'on pourrait qualifier « d'horizontale » donne la priorité à la communication entre les membres qui échangent des nouvelles fraîches et des photos d'enfants ou de voyages. La seconde, « verticale », donne plus d'importance à la mémoire familiale, aux photos d'ancêtres, à la recherche généalogique. On trouve certains sites qui privilégient nettement l'une ou l'autre de ces dimensions tandis que d'autres parviennent à les combiner de façon plus équilibrée.

Le créateur d'un site n'est pas toujours la personne qui a habituellement dans la famille un rôle important dans la conservation de la mémoire et dans la communication familiale, rôle souvent rempli par des personnes plus âgées moins familières d'Internet. On assiste alors à des associations entre ceux qui détiennent les documents, la mémoire, la généalogie, qui ont les contacts, et l'administrateur du site qui transfère sur Internet toute la richesse qu'on lui transmet. Ainsi Germain (Québec) reçoit-il la plupart des photos qu'il insère dans le site de femmes de la famille tandis que Florence (Ile de France) s'appuie sur sa tante qui a publié un important livre de la famille. Quant à Charles, il a été heureux de pouvoir publier les recherches généalogiques effectuées par un grand-oncle.

La dispersion géographique des membres d'une famille est une motivation souvent évoquée à la création d'un site. Citons une jeune femme mariée à un Corse et qui rejoint rarement le continent :

« Moi habitant en Corse, je ne peux rien faire avec les autres. (...) Alors le fait de pouvoir créer ce site, de l'alimenter, le faire vivre au quotidien, c'est quelque chose que je fais avec eux. Souvent ils me font bisquer parce qu'ils font des fêtes ensemble etc. Moi, je ne peux pas partager ça. Là, sur le site, je peux partager avec eux sans barrière de temps ou d'espace ».

Qui fait partie de la famille ?

Le premier problème auquel un initiateur de site familial se trouve confronté est la définition, la délimitation de sa famille. Qui fait partie de sa famille, qui doit-il inviter ? On aurait pu penser qu'il ne peut que se limiter aux personnes possédant une adresse Email et exclure les autres avec lesquels il ne peut communiquer sur Internet. Mais on constate que le site doit avoir une autre fonction de la communication entre membres puisque figurent parfois parmi les membres les grands-parents bien souvent non pourvus d'ordinateurs, les oncles les tantes et les cousins dont on ignore s'ils ont une adresse. Le site a également une fonction d'affichage de la famille, puisqu'il comprend une galerie de portraits de tous les vivants faisant partie du cercle que l'on considère comme celui de sa famille. Les personnes non connectées sont mises au courant de l'existence du site et peuvent se le faire montrer par un de leurs proches. Leur présence est le signe qu'on les considère comme des éléments essentiels au cercle familial qu'on ne pourrait exclure symboliquement en le les faisant pas

figurer sur le site. Certains membres sont invités par politesse mais on ne s'attend pas à ce qu'ils soient très actifs sur le site.

Mais le problème de la délimitation de la famille, si l'on évite de discriminer en fonction de l'équipement informatique, reste entier. Doit-on inclure le conjoint, la belle-famille ? Doit-on inviter les personnes qui sont brouillées, en conflit plus ou moins grave ? Et où s'arrête la famille ? Chaque administrateur va répondre à sa manière à ce problème. La majorité des sites incluent les frères et sœurs du créateur, 45% incluent leur époux ou compagnon. Plus rares sont les beaux-parents (12%) dont on pense qu'ils n'auront guère envie de communiquer avec des personnes qu'ils ne connaissent guère. Il arrive aussi que soit créé un second site familial pour la belle famille, administré par celui des deux conjoints le plus disposé à cette tâche. Les beaux-frères et belles sœurs sont un peu plus souvent présents, il arrive même qu'ils soient très actifs sur le site. L'effet générationnel (on communique mieux avec des personnes de son âge) compense sans doute celui de l'appartenance à un même lignage.

Sur un quart des sites on constate la présence d'amis de l'administrateur, ne faisant pas partie de la famille donc, mais la plupart des administrateurs ont indiqué que cette présence pouvait poser problème aux uns comme aux autres qui ne se connaissent pas. Nous avons rencontré le cas d'un site particulier, réunissant non seulement les deux familles d'un jeune couple, mais aussi les amis ou les camarades de classes qu'ils avaient décidé d'inviter à leur mariage. Le problème de la pérennité du site s'est posé quelques mois après le mariage. La plupart des personnes ne se connaissant pas, la communication a rapidement manqué d'intérêt. Cette observation, comme celle, inversée, d'un intérêt porté à des personnes à peu près inconnues mais dont on connaît la place dans la structure de l'arbre familial, témoigne de la force du lien familial qui est d'une toute autre nature que celle du lien amical, puisque sa pérennité ne dépend pas de la volonté des personnes.

En définitive, le site est l'expression d'un réseau de parenté plutôt que celle des affinités entre les membres qui ne sont pas invités du fait d'un choix du créateur de site mais par leur relation de parenté avec lui.

Les initiateurs de sites se trouvent néanmoins confrontés à des choix difficiles, lorsque règne la mésentente entre frères, cousins ou parents qui devraient avoir leur place sur le site familial. Chacun réagit à sa manière : soit en s'interdisant d'inviter les parents ennemis, soit en les inscrivant, sachant qu'ils peuvent ou non répondre à l'invitation d'aller sur le site. Plusieurs animateurs ont exprimé l'espoir que le site familial contribue à apaiser les dissensions. Mais il est arrivé, lors d'un conflit extrêmement grave, -le cas d'un inceste sur la véracité duquel une famille s'est déchirée-, que le site soit amputé d'une grande partie de la famille, ne présentant qu'un des camps s'affrontant irrémédiablement.

Les usages des sites familiaux

Le membre le plus actif du site est toujours son créateur. La plupart des initiateurs déplorent une trop faible implication des membres invités, mais malgré les injonctions à participer qu'ils envoient, ils restent les principaux responsables de l'animation du site. Il y a parfois des difficultés techniques à une participation plus équilibrée : manque d'équipement pour numériser les photos, manque de savoir-faire. Mais la raison principale est ailleurs. L'origine égocentrée du site comparable à celle d'un arbre généalogique n'a pas uniquement comme conséquence de déterminer la composition du groupe familial. Les membres de la famille montrent par leur comportement réservé qu'ils intègrent imparfaitement le caractère collectif du site qui est considéré comme la propriété de l'administrateur. La plupart viennent de temps en temps voir ce qui a changé sur le site mais ne l'enrichissent pas eux-mêmes. Certains cependant enrichissent l'album dédié à leur propre foyer de photographies récentes qu'ils sont les seuls à posséder. La constitution d'un album par foyer est d'ailleurs une façon

pour l'administrateur de tenter de partager la charge de l'animation du site. Les sites les plus actifs sont ceux dont l'animateur a suffisamment de temps pour l'alimenter, qui est capable de mobiliser, de susciter des animateurs « secondaires », notamment parmi les personnes de sa génération. On constate en effet que ce sont les frères et sœurs de l'animateur puis ses cousins germains qui sont les plus présents et actifs sur les sites. Se cumule dans ce cas l'effet générationnel et l'effet du lignage. Ils sont d'autant plus légitimes sur le site qu'ils ont les mêmes parents ou grands-parents, qu'ils appartiennent à la même lignée.

L'activité photographique est prépondérante et on mesure souvent l'implication des membres au nombre de photos qu'ils y placent. Les images sont organisées en albums thématiques. On y trouve des albums dédiés à chaque foyer comprenant de nombreuses photos des enfants du couple, des albums de photos de familles numérisées, des albums de fêtes de familles, de voyages, d'animaux, de lieux d'origines, etc. Deux types d'albums coexistent : les photos anciennes, les portraits dits « de famille », les photos anciennes des villages ou des maisons d'origine d'une part et les images de la vie actuelle des membres de la famille d'autre part. Un administrateur appelle « cimetièrre » l'album virtuel où il a placé les portraits de d'ancêtres qu'il distingue bien des albums remplis de photos de vacances ou de nouveaux-nés. Le premier est là pour rassembler autour des portraits d'ancêtres tous leurs descendants et de fixer en quelque sorte les limites de la famille comme le fait un arbre généalogique.

L'utilisation familiale de la photographie n'est pas un fait nouveau mais on peut se demander ce que cette forme particulière de circulation des images, -numérisées, dématérialisées, diffusées sur Internet-, pouvait changer par rapport aux photos traditionnelles. Sur la disparition du support matériel, les avis divergent selon nos informateurs. Certains, lorsqu'il s'agit de photos anciennes, restent affectivement très attachés aux tirages originaux, et les images disponibles et accessibles sur le réseau n'ont pas pour eux la même valeur.

« Ca n'est pas pareil d'avoir la photo dans les mains. Moi, les photos que ma mère m'a montrées, où il y a des grands-mères, arrière-grands-mères et arrière-arrière-grands-mères, ça veut dire que certainement, elles les ont touchées, Cette photo, cette femme l'a certainement eue dans les mains. J'ai l'image sur le site mais ça n'est pas pareil. J'aimerais bien les avoir. Mais comme on est nombreux, on ne peut pas les découper... »

D'autres au contraire comme Germain ne font pas la différence et ne se soucient que de la pérennité du support informatique :

« Moi, pourvu que j'ai l'image... Parce que c'est beau l'image sur l'écran là. Ça fait une belle photo ! La seule chose, c'est si le site fermait... »

Le site familial s'insère dans la pluralité des moyens de communiquer dont on sait qu'ils ne sont pas interchangeables. On ne dit pas la même chose au téléphone, par lettre, par courrier électronique ou sur un site familial. Il n'y a donc pas de substitution d'un moyen à l'autre. Parmi les sites les plus actifs on trouve deux des familles dont les membres sont proches affectivement mais éloignés géographiquement. Ainsi dans le cas déjà cité, deux cousines, l'une en Corse, l'autre sur le continent, ont remplacé leurs nombreuses communications téléphoniques par du « chat » sur le site familial parce que cela coûte moins cher. Elles se téléphonent plus rarement, lorsqu'elles ont des choses plus intimes à se dire lorsqu'elles ne veulent pas risquer d'être entendues par un membre de la famille qui se connecterait à ce moment.

L'apport le plus marquant à la sociabilité familiale est que la création d'un site permet de renouer avec des personnes qu'on avait perdues de vue sans être pour autant brouillées avec elles. Il est remarquable de voir que souvent, alors qu'on connaissait les coordonnées de ces personnes, on n'a jamais essayé de les joindre, ce que l'on fait très facilement sur le site, comme si le médium permettait de passer outre des règles implicites régissant le degré d'intimité autorisé entre personnes qui se sont perdues de vue. Introduisant une médiation

entre l'initiateur et l'invité, le site engage à inviter des personnes qu'on négligeait de contacter avec des moyens plus traditionnels. Moins intrusif que le téléphone, moins impliquant que le courrier personnel, le site familial invite sans obliger à accepter l'invitation. De même que sur un arbre généalogique chacun, de droit, a sa place, les membres d'un même groupe familial ont leur place dans leur site sans avoir à la revendiquer. La seule question qui se pose alors est celle de la définition des limites de la famille.

Les sites en effet donnent une grande liberté de répondre ou non, de participer ou pas. Comme sur un arbre généalogique, on y a sa place comme descendant d'un même couple d'ancêtres. Mais si on y figure légitimement, on n'est pas obligé de participer et on peut adopter toutes les gradations dans l'implication : depuis le refus pur et simple (on ne donne pas ses coordonnées, on fait le mort) jusqu'à la co-animation avec l'initiateur en passant par une forme molle, lorsqu'on se contente d'aller voir de temps en temps. Cette dernière attitude n'est pas assimilée à du voyeurisme car le regard est porté à partir de l'intérieur du groupe, et donc demeure légitime. Nous avons rencontré un seul cas qualifié de « voyeurisme » lorsqu'une personne invitée sur le site parce que se prétendant, grâce à des recherches généalogiques, parente éloignée, n'a jamais apporté de contribution au site et n'a finalement pas été capable de démontrer qu'elle était issue du même couple d'ancêtre.

Une vitrine idéalisée de la famille

Les sites familiaux hébergés par « *notrefamille* » comme par « *familoo* », apparaissent tous comme une vitrine heureuse et souriante de la famille. Y est bannie toute référence à des éléments négatifs ou fâcheux, tout sujet de discussion qui risquerait de faire apparaître des dissensions. Le ton y est léger, les propos amusants. Sur le modèle de la réunion de famille, le site offre une image euphémisée de la réalité familiale. Les thèmes des nouvelles sont le plus souvent d'ordre général, consensuel, voire anodins. Les thèmes pouvant susciter des divergences, comme la politique, la religion sont bannis. Alors qu'un fournisseur de site offre des possibilités de faire des « sondages » auprès des membres, les thèmes de ces consultations sont choisis sur le mode de la dérision, de l'absurde ou du détournement. Même lorsque la présence de rubriques « humour » ou « blagues » n'est pas formalisée, le ton plaisant et rieur des messages et des discussions est de rigueur. Roger s'inquiète de la façon dont peut être reçue la plaisanterie qu'il a placée sur le site :

« J'ai une nièce qui s'est mariée et son mari a deux fois son âge. J'ai mis qu'Alain était le double de sa moitié. J'espère qu'il ne l'a pas mal pris... »

Tout sujet fâcheux ou triste est évité ou éludé. On ne parle pas des maladies graves sur le site mais on peut évoquer les petits bobos des uns et des autres. Et bien sûr, on n'aborde jamais les conflits qui peuvent exister dans une famille. Les administrateurs de sites qui font office de modérateurs n'ont d'ailleurs jamais à censurer de propos malséants tant cette règle implicite est intériorisée. Certains qui trouvent factice et par trop lénifiante cette atmosphère se rattrapent en engageant des apartés par « *chat* » ou par Email avec les personnes dont ils se sentent proches sur des sujets plus consistants. Si cette retenue est si universellement respectée, ça n'est pas uniquement parce qu'elle est le moyen d'éviter l'éclatement du groupe du fait de l'apparition de dissensions. Il y a certainement aussi le sentiment que la famille n'est pas le lieu de l'opinion, du politique et qu'il serait incongru de confondre les différentes arènes où chacun est amené à se produire

De même, l'égalitarisme est de règle sur les sites et y est banni tout esprit de compétition. Pas d'autopromotion de chacun des membres qui ne fera pas état de ses hauts faits, succès scolaires ou professionnels. On ne se vante que des bons mots de ses enfants ou petits-enfants, on ne met en avant que leurs portraits, d'autant plus nombreux qu'ils sont plus jeunes. L'administrateur lui-même cherche à faire oublier la place prépondérante qu'il

occupe. Chacun se situe fantasmatiquement à la même distance de l'aîné ou du couple d'aînés que constituent les aïeux qui sont les points référents du site familial.

Mais il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que les sites familiaux sont considérés comme des choses anodines et sans valeur par les personnes qui les fréquentent et nos informateurs ont affirmé leur attachement à cette construction dans laquelle ils ont mis une part très personnelle d'eux-même.

Conclusion

L'origine ego centrée des sites, comparable à celle des arbres généalogiques, porte en elle une contradiction qui se traduit par la faible participation de beaucoup de membres invités. Le site s'affiche comme un espace virtuel appartenant à tout le groupe familial, mais l'étendue et les limites de ce groupe sont tout de même dessinées par une seule personne, l'initiateur du site. Chaque invité se trouve placé de façon plus ou moins décalée par rapport à la lignée propre du créateur du site et seuls ses frères et sœurs occupent la même place centrale que lui. Le fait que le conjoint de l'administrateur se trouve souvent absent ou très discret dénote sa position de "pièce rapportée" étrangère à la famille. Il revient à l'administrateur de faire oublier ces inégalités de statut entre les membres du site par une activité d'animation du site, ce qui n'est pas à la portée de tous.

La nature de ces espaces virtuels familiaux est à situer entre espace public et lieux privés. Le contenu des sites n'est pas considéré comme quelque chose de secret. Les sites familiaux sont volontiers montrés aux amis et collègues et l'enquêtrice n'a par eu de peine à se faire inviter sur plusieurs d'entre eux. Le contenu des sites, dont on a relevé l'aspect relativement contraint, indique bien qu'ils ne sont ni du côté de l'intimité ni de l'espace public. Ils ne sont pas un cercle intime puisque qu'ils sont fortement contraints par des règles implicites et qu'ils s'adressent au groupe familial étendu et non aux membres très proches de la famille. Ils ne sont pas non plus des espaces publics en tant que lieux d'expression ou de construction d'opinion. Ils se définissent plutôt comme des espaces communautaires de type familial. Sur le modèle de la réunion de famille, les sites allient une prudence, une généralité des propos destinées à maintenir la cohésion familiale, à une forte teneur affective attachée au contenu des sites, liée à l'enfance, à la relation aux origines et à la place que l'on occupe dans une lignée et dans un groupe familial étendu.

BIBLIOGRAPHIE

ATTIAS-DONFUT Claudine, SEGALEN Martin., LAPIERRE Nicole, *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Editions Odile Jacob, 2002.

BARTHES Roland, *La chambre claire, notes sur les photographies*, Paris, Editions de l'Etoile, Gallimard, 1980.

BOTT Elizabeth, *Family and social networks. Roles, norms and external relationships in ordinary urban families*, London, Tavistock Publications, 1957.

BOURDIEU Pierre, (dir) , *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Editions de Minuit 1965.

CARMAGNAT Fanny, *Les usages des Intranets familiaux, les utilisateurs de "Notrefamille.com"*, rapport FTRD, juin 2000.

COHEN HUNTER Josette, *La mémoire familiale*, Paris, Collection Logiques sociales, l'Harmattan, février 1999.

DECHAUX Jean-Hughes, *Le souvenir des morts, essai du le lien de filiation*, Collection, le Lien social, PUF 1998.

DEVILLE Julie, MARDON Aurélia, *Internet et relations familiales : enquête auprès d'utilisateurs de sites familiaux*, rapport FTRD, avril 2002.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Albin Michel 2000 (Première édition PUF 1950).

MUXEL Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, coll. Essais et recherches, Nathan, 1997.

PICROU Agnès, *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?*, Toulouse, Privat, 1992.

SMODERA Zbigniew, LICOPPE Christian, « La téléphonie résidentielle des foyers : réseaux de sociabilité et cycles de vie », *Actes du colloque Icust*, 1999.

SONTAG Susan *Sur la photographie*, traduit de l'anglais par Philippe Blanchard, Paris, collection « Choix-Essais » Christian Bourgeois, octobre 2000.